Revue el hikma des études philosophiques
Issn : 2353-0499 Eissn :2602-5264

Volume: 14 / N°: 03 (2026), p 892-904

Le sentiment d'injustice et les violences conjugales : Analyse des perceptions des femmes

The Sense of Injustice and Intimate Partner Violence: Analysis of Women's Perceptions

SAIDANI Abdennour[1], BENKERROU Fiadh[2]

[1] Doctorant, faculté des sciences humaines et sociales, Université Abderrahmane Mira Bejaia (Algérie), Laboratoire Etudes Sociologiques: Travail, Education, Réseaux et Espaces, abdennour.saidani@univ-bejaia.dz

[2] Professeur, faculté des sciences humaines et sociales, Université de Bejaia, 06000 (Algérie), ,Laboratoire Etudes Sociologiques: Travail, Education, Réseaux et Espaces, fiadh.benkerrou@univ-bejaia.dz

Reçu le:30/05/2026 Accepté le:16/09/2026 Publié le:01/10/2026

Résumé:

L'article présente une étude descriptive qualitative, visant à appréhender les représentations sociales des femmes pour identifier les facteurs de risque des violences conjugales et leurs conséquences. Aussi, de savoir si le sentiment d'injustice sera identifié dans une relation conjugale, et quelles seront ses conséquences. L'analyse thématique des entretiens semi-directifs et du scénario de recherche, menés auprès de 30 femmes de diverses catégories socio-économiques, a fait ressortir cinq dimensions : relationnelle, conflictuelle, socio-cognitive, environnementale et socioéconomique, produisant des effets profonds sur le plan physique, psychologique et relationnel. L'étude a démontré aussi que le sentiment d'injustice occupe une place centrale dans les récits des participantes, il est accompagné de diverses réactions émotionnelles intenses. Ces réactions peuvent générer en retour des conflits permanents entre les partenaires.

Mots clés : Violences conjugales ; Sentiment d'injustice ; Représentations sociales des femmes ; Manifestations du sentiment d'injustice ; Conséquences psychologiques et relationnelles

Abstract:

This article presents a qualitative descriptive study aimed at understanding women's social representations to identify the risk factors and consequences of domestic violence. It also explores whether feelings of injustice emerge within marital relationships and examines their subsequent repercussions. Thematic analysis of semi-structured interviews and a research scenario conducted with 30 women from diverse socio-economic backgrounds revealed five core dimensions: relational, conflictual, socio-cognitive, environmental, and socio-economic. These dimensions exert profound physical, psychological, and relational effects. Furthermore, the study demonstrates that feelings of injustice occupy a central position in the participants' narratives and are accompanied by intense, varied emotional reactions. These reactions, in turn, can generate chronic and permanent conflict between partners.

Keywords: Intimate partner; feeling of injustice; women's social representations; expressions of the feeling of injustice; psychological and relational consequences.

***Auteur correspondant** : SAIDANI Abdennour*

1. Introduction

Les violences conjugales constituent un événement complexe et multidimensionnel, largement investi dans la littérature scientifique pour leurs conséquences physiques, psychologiques et sociales sur les femmes. Malgré les nombreux travaux réalisés sur cette thématique, l'expérience vécue des victimes reste méconnue, notamment en ce qui concerne la manière dont elles perçoivent et interprètent les violences subies.

En effet, les perceptions des femmes jouent un rôle primordial dans la compréhension des violences conjugales, car elles influencent la reconnaissance de la violence, les réactions émotionnelles, les stratégies d'adaptation et les décisions. Parmi les dimensions subjectives de cette expérience, le sentiment d'injustice apparaît comme un élément clé, traduisant la perception d'un déséquilibre moral, d'un déni de justice et d'une absence de reconnaissance de la souffrance vécue.

Par ailleurs, dans le contexte conjugal, le sentiment d'injustice peut prendre une intensité spécifique, en raison de la proximité affective, des attentes de réciprocité et de protection, ainsi que des rapports de pouvoir qui structurent la relation intime. Dès lors, étudier les perceptions des femmes à l'égard des violences conjugales et du sentiment d'injustice associé permet d'éclairer les mécanismes par lesquels ces violences sont vécues, comprises et intégrées, et de mieux saisir leurs impacts psychologiques et sociaux.

2. Cadre théorique et conceptuel

2.1 Les violences conjugales

2.1.1 Définition des violences conjugales

Elles désignent tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée (LE SQUER, 2022, p9).

Selon l'organisation mondiale de la santé (2002), la violence conjugale est définie comme tout comportement survenant au sein d'une relation intime qui cause un préjudice à l'autre partenaire. Elle ne se restreint pas à l'agression physique (coups, gifles), mais englobe également la violence psychologique (humiliation, intimidation), la coercition sexuelle et les comportements tyranniques (contrôle, isolement social). Selon la même organisation, plus de 840 millions de femmes victime des violences conjugales ou sexuelles sont enregistrées chaque année (OMS, 2025). La situation est préoccupante et témoigne d'un lourd fardeau humain. Malgré la déclaration des nations unies en 1993 portant sur l'élimination des violences à l'égard des femmes, elle ne reçoit toujours pas l'attention qu'elle mérite.

2.1.2 Les causes des violences conjugales

Les violences conjugales ne peuvent être réduites à un simple phénomène, elles sont complexes, et résultent de l'interaction de plusieurs acteurs qui agissent à différents niveaux. Ces

niveaux ont été expliqués et détaillés dans le modèle écologique paru dans le premier rapport de l'organisation mondiale de la santé (2002), sur les violences et la santé. En effet, afin de cerner ces facteurs dans le contexte algérien, une étude récente de IMOUDACHE (2024), fondée sur l'analyse des données secondaires venant des rapports sécuritaires et nationaux, et d'études comparatives internationales. L'étude a mis l'accent sur plusieurs facteurs cités comme suit :

Facteurs sociaux et culturels : Les disparités marquées entre hommes et femmes dans les sociétés dites patriarcales favorisent la violence. La violence familiale est souvent le résultat d'un choix délibéré visant à exercer un contrôle sur l'autre, particulièrement contre les femmes en raison de l'inégalité de statut. L'émergence de la femme active peut déclencher un instinct masculin hostile, le mari tentant de reprendre le contrôle (notamment sur le plan économique) par la violence.

Facteurs environnementaux : La violence est plus fréquente dans les zones à forte densité de population, les quartiers défavorisés marqués par le chômage, où la drogue et l'alcool sont présents. Le manque d'appartenance à la société crée un terreau propice aux comportements agressifs.

Facteurs psychologiques et expérientiels : Un individu est plus enclin à la violence si son passé, particulièrement son enfance, a été marqué par celle-ci. Les comportements cruels durant l'enfance (ex: torture d'animaux) sont des indicateurs de potentiel criminel futur. La tension accumulée dans l'environnement social se décharge souvent au sein de la famille, faisant des enfants le maillon le plus faible et les premières victimes de cette spirale.

Contexte des relations sociales : Le passage de valeurs culturelles basées sur le respect vers un monde matériel axé sur la compétition alimente la jalousie, l'envie et les conflits interpersonnels. La violence devient une réponse mal adaptée à la tension et à la colère entre partenaires dans le cadre d'une responsabilité partagée.

2.1.3 Les conséquences des violences conjugales

Sur le plan théorique, les conséquences des violences, ont été bien détaillées par le même rapport de l'OMS cité auparavant. En Algérie, sur le plan pratique, les études qui ont exploré les conséquences des violences conjugales, l'étude menée par BOUZID Baa (2016). Elle a mis l'accent sur les effets de la violence conjugale qui affectent la victime et les enfants sur plusieurs plans :

Des effets sur la santé physique : hématomes, fractures, brûlures de cigarette, infections gynécologiques, et même fausses couches. Des actes graves comme des tentatives d'étranglement ou des menaces par arme blanche sont rapportés.

Des effets sur la santé psychologique : état de stress permanent, détresse, perte de confiance en soi, et isolement social forcé (interdiction de voir la famille ou les voisins). Les victimes éprouvent des sentiments d'indignité et d'humiliation, de la détresse et de la peur, de l'impuissance et de fatalisme, de la trahison et d'abandon.

Des réactions comportementales : dépôt de plainte, l'évitement et la fuite temporaire, le refus du divorce par craintes de perdre les enfants, la précarité économique ; la pression sociale, et de l'ambivalence affective.

Des effets sur les enfants : qui subissent, parfois eux-mêmes, des coups en tentant de défendre leur mère, ou développant des troubles psychologiques et scolaires graves.

2.2 Le sentiment d'injustice

Par ailleurs, le sentiment d'injustice demeure l'un des concepts les moins investis par les recherches cliniques dans le contexte des violences conjugales. Il désigne une réaction subjective face à une situation perçue comme une violation des principes de justice, suscite une réaction critique chez les individus (Dubet, 2005, pp 495-528). L'auteur a identifié les principes de justice : l'égalité, le mérite et l'autonomie, qui constituent une véritable syntaxe permettant aux individus de

critiquer ou de justifier leur expérience sociale. Ce sentiment est universel dans le sens où il traverse toutes les couches sociales, mais sa formulation dépend des logiques d'action et des principes de justice mobilisés par les individus (Dubet, 2005, pp 495-528).

2.2.1 Causes du sentiment d'injustice

Dubet et Duru-Bellat (2004) ont identifié trois principes majeurs qui structurent le sentiment de justice et d'injustice, en s'appuyant sur une revue critique des travaux en sociologie de l'éducation (Bourdieu, Beaud, Chauvel, etc.) et sur une analyse théorique des politiques éducatives pour évaluer quatre modèles de justice. Ces principes sont :

Violation des principes de justice : le sentiment d'injustice survient lorsque les inégalités sont perçues comme excessives ou illégitimes. Et, lorsque les récompenses (salaire, promotion) ne correspondent pas aux efforts ou aux compétences. Enfin, lorsque les individus sont privés de leur capacité à se réaliser ou à contrôler leur travail.

Contexte social et institutionnel : le sentiment d'injustice émerge lorsque les règles sociales ou professionnelles ne sont pas respectées et lorsque les inégalités sont perçues comme excessives. Il peut apparaître également quand les individus subissent une domination ou un mépris.

Expériences subjective : lorsqu'un individu se sent nié dans son humanité, notamment lorsqu'il se compare à d'autres et perçoit une inégalité de traitement.

2.2.2 Manifestations du sentiment d'injustice

L'étude de LAFAYE (2017) examine la place spécifique des sentiments d'injustice dans les trajectoires de radicalisation, à partir des entretiens réalisés auprès de 38 militants de l'extrême gauche français ayant recouru à la violence illégale à des degrés différents. Le résultat démontre que si le sentiment d'injustice est un moteur émotionnel et idéologique central dans la radicalisation, il ne constitue pas pour autant un facteur suffisant pour expliquer, à lui seul, le recours à la violence de ces militants.

Dans la même étude, LAFAYE a montré que le sentiment d'injustice s'exprime à travers des réactions émotionnelles (Colère ou révolte, accompagnée d'un désir de rétablir la justice ; sentiment de dévalorisation ou de mépris, perte d'espoir en la possibilité de changer la situation par des moyens légaux ou pacifiques) ; cognitives (rationalisation des actes transgressifs pour suspendre temporairement les normes sociales et légitimer l'action) et comportementales (participation à des manifestations ou des actions collectives pour dénoncer l'injustice, recours à des actes violents, le retrait de la vie sociale).

2.2.3 Les conséquences du sentiment d'injustice

Une injustice perçue peut engendrer des conséquences à court et long terme sur un niveau individuel (stress, dépression, burn-out, sentiment d'impuissance, baisse de productivité, désengagement, méfiance), collectif (conflits sociaux, affaiblissement de la cohésion, remise en question des institutions)) et sociétal (Remise en cause des normes ou des valeurs dominantes et des règles sociales) (Dubet, 2005, pp 495-528).

3. La méthode

La présente étude est une recherche exploratoire, elle vise à examiner la nature des liens qui lient le vécu de violences au sein du couple et l'émergence du sentiment d'injustice. Une attention particulière est portée aux perceptions subjectives des femmes, afin de mettre en lumière la façon dont elles construisent et interprètent leurs expériences de l'injustice à travers les questions suivantes :

- Quels facteurs, les participantes à l'enquête, identifient-elles comme des causes de la violence conjugale ? Et comment elles appréhendent les conséquences de cette dernière ?

- Comment le sentiment d'injustice est-il identifié dans une relation conjugale ? Et quelles sont ses conséquences selon les participantes ?

Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté la méthode qualitative. L'étude a été réalisée à l'aide de deux outils :

- Un scénario de recherche pour révéler la présence d'un sentiment d'injustice. Il est composé d'une vignette, qui met en scène une situation conjugale fictive dans un contexte de tension asymétrique. Suivie par deux questions fermées visant à évaluer la perception ou non d'une situation injuste.

Le scénario *"Taous est une femme mariée, mère de deux enfants. Alors un jour, elle est occupée par les tâches ménagères quotidiennes tout en préparant le dîner, son mari rentre à la maison, il trouve les affaires scolaires de leurs enfants éparpillées sur le sol du salon. Il appelle sa femme, et lui parlait avec gestes et une voix haute... Taous fatiguée, l'écoute jusqu'à la fin, puis elle quitte le salon sans lui dire un mot."*

- Et un entretien de recherche semi-directif pour fouiller les perceptions des expériences subjectives et les représentations individuelles des participantes. L'entretien est composé de trois axes : le premier pour les données socio-démographiques, le deuxième pour la perception des situations de violences conjugales, il permet de recueillir un récit clair de ces violences et d'identifier les facteurs de risque et les conséquences à court et long terme. Et un troisième axe qui permet d'explorer de manière approfondie les ressentis et les réactions des femmes face à l'injustice dans le cadre des violences conjugales.

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de trente (30) participantes issues de divers catégories sociales, recrutées par technique de boule-de-neige à partir de réseaux de connaissances, en raison de la sensibilité du thème et de la difficulté d'accès au terrain. Notre échantillon est hétérogène, il révèle une diversité d'âges, de parcours familiaux, de niveaux scolaires et de situations professionnelles, offrant un ensemble riche pour analyser les expériences des femmes interrogées. Les caractéristiques de notre échantillon sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Le tableau-1 Les caractéristiques de l'échantillon d'étude

Echantillon		Fréquence	Pourcentage %
Âge	Moins de 20 ans	0	0
	Entre 20 -30 ans	8	26,66
	Entre 31 -40 ans	14	46,66
	Entre 41 -50 ans	5	16,66
	Plus de 50 ans	3	10
Situation familiale	Célibataire	14	46,66
	Mariée	14	46,66
	Divorcée	2	6,66
	Veuve	0	0
Nombre d'enfant	0	15	50
	1	8	26,66
	2	0	0
	3	6	26,66
Profession	Etudiante	9	30
	Fonction publique	15	50
	Fonction Libérale	6	20
Profession du conjoint	Etudiant	1	3, 33
	Fonction publique	8	26,66
	Fonction Libérale	11	36,66

Niveau scolaire	Primaire	3	10
	Moyen	1	3,33
	Secondaire	9	30
	Universitaire	20	66,66
Niveau scolaire du conjoint	Primaire	0	0
	Moyen	5	16,66
	Secondaire	8	26,66
	Universitaire	5	16,66

3.1 Les résultats

À partir de l'analyse thématique des contenus des entretiens réalisés, les résultats obtenus révèlent chez les participantes, des représentations sociales sur les facteurs de risques des violences conjugales, des sentiments d'injustices et les conséquences de ces derniers.

3.1.2 Les facteurs de risque des violence conjugales.

Les résultats montrent que les violences conjugales résultent de plusieurs facteurs relationnels comme : les jalousies, la méfiance, la trahison, des pratiques de surveillance et de contrôle du partenaire portant sur les communications privées et la liberté de mouvement. Ces facteurs ont été détecté beaucoup plus dans les récits des participantes célibataires et quelques participantes mariées. Une participante a évoqué les jalousies de son ex fiancé *« Il est jaloux de ma réussite, il voulait être à la place où j'étais. ».* Chez les autres ce facteur est moins évoqué chez les participantes mariées *« même si je travaille avec les hommes, mais je ne veux pas qu'il parle avec les femmes. »*, et un autre elle a évoqué les jalousées entre elle et ses belles sœurs *« elles sont jalouses de de tout ce que je fais.»* Alors chez les célibataires et les femmes séparés après une expérience de fiançailles *« les femmes sont dangereuses je ne veux pas qu'il regarde les autres femmes. »*

La méfiance ou le doute est l'un des facteurs rapportés par les participantes célibataires ou celles qui ont échoué dans leur relation de fiancée « *...il vérifie la messagerie de mon portable, il faut que je l'appelle quand je sors... Quand je rentre... Quand je suis dans le bus... Quand j'arrive à la maison...* », *« je doute toujours quand il n'est pas en face de moi, des fois on dispute à cause de ça. »*

La trahison est un facteur impardonnable chez la majorité des participantes. Chez les participantes en situation de séparation *« je me suis séparé de lui à cause de sa trahison, j'ai découvert qu'il avait d'autres relations... »* , d'autres personnes ne s'arrêtent pas à la séparation *« si je découvre qu'il me trahit, je tuerais, ha ha ha... ».* Une victime de toutes les violences évoquée une trahison déguisée dans un chantage émotionnel *« il appelle toujours sa maîtresse devant moi et il aborde n'importe quoi avec elle. »* Ceci traduit une volonté de vengeance.

Des pratiques de surveillance et de contrôle du partenaire portant sur ses communications privées et sa liberté de mouvement. Ce facteur est évoqué par une victime des violences psychologiques *« il me demande de l'appeler à chaque fois que je fais quelque chose... Ou bien, c'est lui qui m'appelle, si je ne fais pas ça, il s'innervera rapidement. »*, ce facteur a poussé cette participante à se séparer avec son fiancé, insupportable selon elle *« d'ailleurs, je me suis séparé de lui rien que pour son comportement insupportable. ». Ces* pratiques de surveillance et de contrôle sont évoquées fréquemment chez les femmes, soit elles évoquent le contrôle de la messagerie du portable par leurs fiancés *« il vérifie mon portable. »*, soit elles le font elles-mêmes *« je demande de vérifier son portable, ou je le prends à son insu. »* Ce qui, selon elles, provoque un mécontentement voire le dégoût du partenaire contrôlé chose qui augmente le risque de recours à la violence.

L'absence de communication est un facteur potentiel dans la dynamique des violences conjugales que toutes les participantes ont évoqué *« lorsque les partenaires ne communiquent pas... »*. Certaines participantes mariées victimes des violences psychologiques disent que *« mon marié ne parle pas ce qui me dégoûte et me rende nerveuse. »* L'absence de communication complique les relations conjugales. Les réactions agressives immédiates ont aussi leur part dans le déclenchement des violences conjugales *« je réagis violemment quand il dépasse les limites... Quant-il crie, je ne peux pas me taire…Je m'en fous des conséquences l'essentiel, je dégage ce qui me dérange. »*. D'autres participantes utilisent des stratégies de protection contre les violences, elles évitent les réactions lors d'un conflit conjugal *« je reste silencieuse pour éviter ses réactions. »*, cette stratégie est partagée par la majorité des participantes soit les mariées ou les célibataires *« je me calme jusqu'à ce qu'il soit calme et je discute ensuite. »*

Les distorsions intellectuelles et sociales sont peu évoquées, trois participants croient que ces facteurs peuvent contribuer aux violences conjugales, *« C'est possible... l'écart de niveau scolaire et d'éducation...et de pensée. »*. Selon certaines participantes célibataires, ce facteur crée de l'incompréhension *« L'écart des niveaux d'instruction peut créer de l'incompréhension. »* Disait une participante. En général, les participantes les plus instruites ne croient pas que ce facteur peut vraiment être un déclencheur des violences *« je ne pense pas, parce que même ceux qui ont un niveau important, ils sont violents ou insupportables, et il y a des gens qui n'ont pas le niveau, mais ils ont de l'expérience dans la vie, ils sont cultivés. »* Être témoin de violences conjugales répétitives, notamment à l'enfance, peut conduire la personne à reproduire ces comportements dans sa vie conjugale ou à devenir victimes. Au moins, dix (10) des participantes révèlent qu'elles ont été témoins de violences domestiques *« mon père été violent avec ma mère. »* D'autres participantes disent *« j'ai assisté à une scène violente entre ma tente et son époux. »* Et d'autres ont été témoins des violences subies sur leurs sœurs.

L'ingérence des membres de la famille ou de la belle-famille dans la vie du couple est un facteur évoqué fréquemment dans les discours des participantes. Nous avons distingué trois situations où l'ingérence des membres de la famille peut intervenir dans l'émergence des violences conjugales. Chez les victimes de violence physique, l'ingérence des autres peut être la cause principale de violences, comme le montrent ces expressions, *« C'est à cause d'une remarque de sa mère... ». « Ce mariage, je ne l'ai jamais voulu, il m'a été imposé par ma famille. » « il n'a pas de personnalité, il écoute trop sa mère et sa sœur »* , *« Sa mère lui raconte des mensonges... »* , *« ses sœurs l'ont manipulé... »* Ceci traduit une ingérence de différentes personnes dans la vie du couple, ce qui fragilise la relation conjugale.

D'autres participantes fiancées ont la croyance que la pauvreté et le chômage peuvent déclencher des violences conjugales *« plusieurs fois, il me frappe à cause de l'argent, parce qu'il ne travaille pas tout le temps »*.

La consommation d'alcool et le caractère violent sont aussi des facteurs évoqués au moins par trois victimes de violences physiques et par des non-victimes *« je me rappelle ce jour quand-il a bue », « la drogue et l'alcool comme nous observons dans la société. », « ma tenté a subi une humiliation devant la famille par son époux parce qu'il a bu. »*. Le caractère des femmes est aussi détecté dans les récits des participantes comme facteur de violence *« nous les femmes, on est violentes aussi... j'admets que mon époux il n'est pas comme moi, il ne réagit pas, moi je crie, je provoque ; même si je rentre avec un problème du travail, je dois me décharger avec une provocation... Après je regrette. », « Si ce n'est pas à cause des enfants et le regard des autres, je réagirais plus que lui, parce que l'homme peut refaire sa vie, mais la femme non. »*

3.1.3 Les conséquences des violences conjugales

Les entretiens réalisés ont révélé des conséquences physiques et corporels pouvant aller de simples maux de tête jusqu'aux hématomes, avortements et hospitalisations. L'une des participantes a subi des violences physiques pendant sa grossesse selon elle, les conséquences ont été désastreuses *« J'étais détruite..., j'ai été hospitalisée pendant deux mois, je pelure toujours et je sens que ma tête va exploser. »*, les maux de tête sont ressentis par toutes les victimes des violences physiques et psychologiques *« j'ai ressenti des douleurs partout et surtout dans ma tête. »*

Des troubles du comportement alimentaire, des difficultés sexuelles sont des conséquences évoquées dans les récits des enquêtées victimes des violences conjugales *« …. Je pleurais chaque jour, je ne mange plus… »* le refus de manger est évoqué par l'ensemble des participantes ayant subi des violences. Des participantes qui ont subi toutes les formes des violences y compris les violences sexuelles (viols) ont une peur, et même une perte du désir sexuel, elles énoncent *« il me force pour le rapport sexuel ; moi, je refuse. »*. *« Depuis ce jour, j'ai aucun désir pour les hommes, je ne veux même pas qu'il me touche. »*

Des effets psychologiques et émotionnels marqués par la dépression, la colère, le dégout, la peur, le stress et l'incompréhension sont aussi présents. Les victimes des violences physiques rapportent : *« Je sens du dégoût, je déteste tout. » « J'ai eu de la peur. », « J'ai peur que la situation s'aggrave plus, et j'ai peur pour l'avenir de mes enfants. », « J'ai senti beaucoup de colère. », « Je me sens du stress au point je ne concentre plus sur ce que je fais, j'oublie des choses même, je n'ai rien compris de ce qui s'est passé. »*. Le sentiment d'abondant a été évoqué au moins par dix (10) participantes *« je me sens coupé du monde. »*, l'envie de vengeance est également rapportée par les participantes, trois victimes des violences physiques dont deux ont aussi subi des violences sexuelles, et cinq victimes des violences psychologiques et deux célibataires des témoins des violences conjugales ont exprimé *« j'avais l'envie de venger de lui. », « de venger de tout le monde »*.

La séparation est aussi une conséquence très fréquente que nous avons constatée à travers les récits recueillis. *« Je ne peux pas vivre avec lui, on est divorcé maintenant.»* Et chez les célibataires fiancées *« d'ailleurs, je l'avais quitté à cause de ça. », « je pense à mes enfants, et j'ai peur des regards des autres, sinon je le quitte. »*, la majorité des participantes les mariées et les célibataires disent. Le retrait et l'isolement comme réactions sont également très rapportés *« depuis ce jour ne parle jamais avec eux, et je ne mange pas avec eux. » « Je reste plus de quinze jours sans lui adresser la parole »*.

Sans négliger les effets que ces violences ont sur les enfants qui se manifestent par des conduites agressives, et un rendement scolaire insuffisant. *« Et même les enfants sont devenus agressifs entre eux et à l'extérieur, et ne s'intéressent pas à leurs études. »*, d'autres participantes, au moins huit (08) disent *« on ne règle jamais nos conflits devant les enfants, on a peur de les infecter. »*

3.1.3 Un sentiment d'injustice multidimensionnel

Plusieurs commentaires sur le scénario présenté et des extraits d'entretiens réalisés témoignent d'une forte présence des sentiments d'injustice chez les participantes étudiantes et fonctionnaires. Plusieurs expressions des participantes indiquent la disparité des rôles ménagers entre le couple comme source d'injustice *« la femme rentre à la maison fatiguée et elle doit s'occuper de tout, c'est injuste »*, pour elles les hommes sont désengager des tâches ménagères et ne s'intéressent qu'à leurs confort *« l'homme, il rentre il s'assoit en face de la télé il attend que le mangé soit prêt, encore il critique. »* , par contre la femme fait tout *« elle s'occupe des enfants, de la maison de son époux. »*.

« Tu trouves des objets par terre, tu les prends, ce sont tes enfants... Il doit l'aider et non de crier. ». La non-reconnaissance des efforts fournis par les femmes est aussi l'une des représentations de l'injustice subi *« Il ne reconnaît pas ses efforts, elle est fatiguée. »*

L'analyse du contenu a permis de repérer d'autres représentations du sentiment d'injustice, il s'agit du manque de respect *« Il est injuste... Il n'a pas valorisé sa femme ... Les mots et les gestes blessants sont inacceptables. »* , d'autres expressions explicites *« L'injustice, c'est le manque de respect, le mépris, la non-reconnaissance des efforts de la femme. »* , les participantes identifient les cris du mari et l'humiliation comme injuste *« Le manque de reconnaissance, le mépris, la répétition des humiliations. »* , *« Il est injuste, il humilie sa femme et ne reconnaît pas ses efforts, il a normalisé le droit de crier. »* Les participantes considèrent les cris du mari de la personne du scénario comme des attaques *« il n'a pas cherché à comprendre, il l'attaque directement. ».*

Nous avons dégagé dans notre analyse une autre forme de représentation du sentiment d'injustice. La majorité des participantes mariées ou célibataires ont remis en cause toute ingérence des membres de la famille dans la relation conjugale en la considérant comme injuste *« ... Le mépris, la non-reconnaissance du travail domestique, l'humiliation publique et l'ingérence familiale. »*. La domination masculine *« moi je juge qu'elle n'a pas accepté, elle ne pouvait rien dire vue l'état de son mari, ça aussi est un geste de soumission. »*, et tout actions de contrôler ont rejetés et identifiées comme injustes.

L'injustice est perçue aussi par les participantes comme quelque chose qui est renforcée par les normes sociales *« les anciennes générations ont inculqué l'idée que l'homme est un homme et la femme est une femme... Je n'accepte pas cette idée, les femmes qui vivent ces situations demandent plus d'égalités. »,* certaines participantes fonctionnaires ont évoqué que *« quand on est au volant, des gens nous disent souvent, votre place est à la cuisine. Ça, c'est injuste. »*

3.1.4 Les conséquences du sentiment d'injustice :

Des conséquences comportementales du sentiment d'injustice ont été identifiées chez les participantes. Dix (10) participantes mariées, célibataires, étudiantes et fonctionnaires ont évoqué les pleurs comme réactions soit face à une injustice subie *« J'ai pleuré »,* soit en interprétant la réaction de la personne du scénario *« Elle a senti du mal... Elle pleure. »* Des réactions agressives aussi ont été identifiées *« Mais il m'arrive aussi de perdre le contrôle, je reconnais que je peux devenir violente verbalement »*. Une quinzaine de participantes ont avoué qu'elles peuvent tolérer le premier dépassement du mari, mais ne tolèrent pas plus *« Si c'était moi, la première fois je laisse passer, même si ça me touche. Mais, pour deux ou plusieurs fois, je réagis. »*

Des envies de punition, parfois même symbolique, ont été exprimées pour faire corriger le comportement du mari décrit violent dans le scénario *« je suis en colère contre le mari de Taous, je veux qu'il soit puni.»*, l'évitement *« Parfois, se taire c'est la seule manière d'éviter que ça dégénère. »*, le calme et la maîtrise de soi pour éviter l'escalade des violences *« je vais faire la même chose que Taous dès qu'il soit calme, je vais discuter avec lui pour ne pas aggraver la situation. »* sont considérées comme des réponses face à une situation perçue injuste.

La colère et la frustration sont rapportées par plusieurs participantes *« je suis en colère contre le mari de Taous…. À la place de Taous, je serai en colère. »* La majorité des participantes rapportent que *« Taous est en colère. », « elle est frustré. »*

Le retrait communicationnel prolongé *« s'il m'innerve, je peux rester des jours sans que je ne lui parle. »*, le silence protecteur *« Taous est très intelligente lorsqu'elle n'a rien dit. » « Je ne réponds pas, je reste calme sans rien dire. »*, rester calme sans rien dire est l'expression la plus rapportée par les participantes. Toutes les participantes ont rapporté qu'elles sont tristes pour ce qui est arrivé à Taous ou seront triste à sa place *« à la place de Taous je serais triste et en colère. »*

La déception est aussi rapportée par plusieurs participantes, concernant l'état de Taous *« elle est déçue. », « à sa place, je serai déçue. », « c'est décevant d'avoir un mari pareil. »*

Dégoûtée et stressée, cette expression est rapportée par la majorité de participantes, soit pour décrire l'état de Taous, ou ce qu'elles sentent à sa place. Le désespoir et l'impuissance *« Elle est désespérée, elle ne peut rien faire. »* ont été rapporté chez (25) participantes qui ont utilisés cette expression pour décrire le sentiment du Taous.

Les participantes ont justifié le silence de tous par la peur d'une réaction violente de son marie *« elle n'a rien dit parce qu'elle a peur de lui. »,* et elles supposent qu'elle avait un risque même si elle n'a pas réagi à la violence de son mari *« il peut la suivre et l'agresser. »*

Neuf (09) participantes pensent que le scénario fait partie d'un cercle vicieux de conflits quotidiens répétés *« le mari de Taous s'est habitué à ce comportement. », « Si Taous n'a rien dit, c'est parce qu'elle a l'habitude de subir ce comportement. »*

Quitter la relation, est une conséquence à laquelle pensent beaucoup de participantes en particulier les célibataires *« lorsqu'il sera calme, je discute avec lui, s'il se corrige je tolère s'il ne comprend pas, je quitte. », « si j'accepte, c'est à cause de mes enfants sinon je ne reste pas avec lui.»*

3.2 Discussion des résultats

3.2.1 Facteurs de risque des violences conjugales

Les résultats de l'analyse thématique des entretiens réalisés avec des femmes victimes ou non-victimes, mariées ou célibataires (divorcées ou fiancées), ont fait émergés cinq catégories de facteur de risque des violences conjugales présentées comme suit :

- Facteurs relationnels et de dynamique de couple : La jalousie apparaît comme une cause centrale des conflits, les résultats repèrent trois types de jalousie : jalousie du fiancé envers la réussite de sa partenaire, jalousie de la belle-famille et la jalousie de la femme célibataire elle-même. Cette jalousie devient un prétexte pour surveiller, accuser et limiter la liberté de l'autre. À ça, se rajoute le contrôle excessif qui alimente le climat de suspicion permanent faisant basculer la relation conjugale d'une relation basée sur la confiance vers une logique de méfiance et de doute réciproque. La trahison ou l'infidélité est décrite comme un seuil intolérable qui déclenche des séparations effectives, et des fantasmes de vengeance (chantage émotionnel). Ces facteurs montrent que plus la relation est structurée par la jalousie, la surveillance et le doute, plus elle devient fragile et exposée au passage à des formes de violences verbales, psychologiques ou physiques.

- Mauvaise gestion des conflits et asymétrie de pouvoir : Les réactions agressives immédiates peuvent favoriser l'escalade de la violence dans le couple. Ce facteur est fortement perçu comme dangereux. À l'inverse, le silence protecteur, peut, à court terme, réduire le risque d'explosion, mais il laisse souvent le problème de fond sans résolution et entretient un déséquilibre de pouvoir, où l'agresseur s'habitue à ne pas être confronté.

- Facteurs sociaux-cognitifs : L'apprentissage social de la violence apparaît dans les récits de participantes, est représenté comme facteur potentiel dans l'apparition des violences conjugales. Ceci traduit soit, l'influence des expériences vécues dans l'enfance comme certaines participantes ont évoqué soit, l'influence des modèles sociaux ou ceux diffusés par les médias.

Les normes sociales autour du statut de l'homme et de la femme, légitiment implicitement les comportements de contrôle ainsi que certains abus d'autorité masculine. De même, dans certains contextes certaines attitudes et comportements adoptés pas les femmes (cris, provocations, décharge des problèmes du travail sur le conjoint) sont considérés par les participantes comme des facteurs engendrant des conflits parfois violents.

- Environnement familial : Deux types ce se facteur ont été émergés d'après les récits des participants : ingérence de la famille d'origine dans le choix du mari, et l'ingérence de la belle-famille dans la relation conjugale. Ce facteur engendre des tensions, soit à court ou à long terme entre les partenaires qui se transforme dans la majorité des cas en violences.

- Facteurs socio-économiques : Le chômage, le manque d'argent et la pauvreté sont explicitement, selon les récits des participantes, associés aux épisodes de violence. Les difficultés économiques augmentent la pression sur le couple, et la violence deviennent parfois une expression inadéquate des frustrations.

Ces résultats corroborent avec les facteurs de risque conclut par IMOUDACHE (2024) à savoir : des facteurs sociaux et culturels tels que le déséquilibre des cultures masculines et féminines, le déséquilibre de pouvoir, l'existence de l'instinct masculin et concurrence ; des facteurs environnementaux (milieux de vie précaires, déclin du sentiment civique) ; des facteurs psychologiques et expérientiels (antécédents d'exposition à la violence, décharge de l'énergie négative) ; le contexte des relations sociales (matérialisation des relations)

3.2.2 Les conséquences des violences conjugales :

Des conséquences physiques corporelles plus au moins graves ont été identifiées. Des effets psychologiques et émotionnels marqués par la dépression, le dégoût, la colère, le stress et l'incompréhension, des troubles du comportement alimentaire (notamment l'anorexie mentale), et des difficultés sexuelles (perte de désir) ont été révélés. Des sentiments de mépris, de dévalorisation et d'abondant engendrant des envies de vengeance, ont également étaient établis.

Des conséquences relationnelles et des réactions agressives et la séparation sont aussi des conséquences très fréquente dans les récits que nous avons enregistrés.

Des effets sur les enfants témoins des violences domestiques qui peuvent affecter leur rendement scolaire et encourager l'adoption de la violence à l'avenir, comme stratégie de résolution de problèmes, c'est ce qui a été également rapporté par certaines participantes. Ceci explique les stratégies de prévention basées sur le retrait, qu'elles adoptent pour protéger leurs enfants contre les effets des violences conjugales.

Ces résultats se rapprochent de ceux de l'étude de Bouzid Baa (2016) qui ont montré que la violence conjugale a des effets sur la santé physique (Hématomes, fractures, brûlures de cigarette, infections gynécologiques, et même fausses couches, des tentatives d'étranglement et des menaces par arme blanche), des effets sur la santé psychologique (stress permanent, détresse, perte de confiance en soi, et isolement social forcé, humiliation, honte, sentiment d'indignité, d'abandon et de fatalisme), des effets sur les enfants, victimes collatérales directes, subissant parfois eux-mêmes des coups en tentant de défendre leurs mères, ou développant des troubles psychologiques et scolaires graves où certains enfants nourrissent des sentiments de vengeance envers leur père.

3.2.3 L'identification du sentiment d'injustice

Les résultats obtenus montrent que le sentiment d'injustice occupe une place centrale dans les récits des participantes. En effet, elles refusent d'accepter certains comportements et attitudes qu'elles jugent d'injustes, leurs sentiments d'injustice s'enracinent dans le rejet de toute ingérence familiale dans le vécu et le choix personnels des participantes. Et elles remisent en cause l'ordre traditionnel de la domination masculine et demandent l'égalité. Ainsi, elles contestent les rôles genrés en dénonçant les normes sociales qui soutiennent ces rôles et toute autres stigmatisations sociales. L'étude a révélé que le sentiment d'injustice naît des disparités entre les efforts féminins et de non-reconnaissance de ces efforts par les hommes, il émerge des disparités des rôles ménagers. Les participantes ont souligné que la femme vie une double journée le travail à l'extérieur et à l'intérieur, alors que les hommes ont été décrit désengagés et préfèrent être privilégié. En outre,

elles dénoncent toutes les pratiques de mépris, d'humiliation, et de domination et de contrôle. Donc l'injustice pour ces participantes ne se limite pas à une répartition des tâches, mais elle englobe les principes d'égalité ; du respect, du mérite par rapport aux efforts fournis et reconnaissance de ces efforts. Les participantes construisent un référentiel fondé sur le jugement de valeurs ; et elles se perçoivent comme victimes d'un ordre injuste.

Ces résultats corroborent avec ceux cités par DUBET (2005) en particulier les trois principes fondamentaux de justice : l'égalité, le mérite (équilibre entre les contributions et les rétributions) et l'autonomie. Les individus veulent être égaux, reconnus pour leur mérite et autonomes, ce qui crée des tensions permanentes.

3.2.4 Les conséquences du sentiment d'injustice :

En plus de la fatigue psychologique et le sentiment de fournir des efforts inutiles. L'étude a montré que le sentiment d'injustice, chez les femmes ayant participé à la recherche, a des effets sur leur comportement. Les participantes évoquent la possibilité des réactions agressives verbales et un seuil de tolérance limité traduisant l'existence d'une envie de punition et de vengeance même symboliques (le silence est parfois représenté par les participantes comme une technique de vengeance). Le silence est aussi évoqué comme une technique de protection contre toute réaction possible du mari jusqu'à ce qu'il soit calme. Le retrait de la situation conflictuelle et le retrait communicationnel sont aussi identifiés comme des stratégies de protection et d'évitement.

Certaines des conséquences découvertes dans la présente étude, sont proches de ceux de LAFAYE (2017), notamment celles où le sentiment d'injustice est perçu comme une expérience normative, les personnes jugent une situation comme intolérable par rapport aux principes de justice (égalité, respect, autonomie). Le sentiment d'injustice s'accompagne de charges émotionnelles (colère, tristesse, écœurement, frustration, sentiment de mépris, désespoir) et ravive souvent des anciennes expériences douloureuses. L'injustice ressentie conduit à un cadrage moral qui renverse la perspective : l'ordre social jugé illégitime, injuste et parfois violent.

4. Conclusion

Notre étude avait comme objectifs de décrire, d'un point de vue des femmes, les facteurs de la violence conjugale et ses répercussions. Aussi, de savoir si les participantes identifieront le sentiment d'injustice dans une relation conjugale et quelles seront ses conséquences.

L'analyse des entretiens semi-directifs, ont mis en évidence les représentations des participantes sur les violences conjugales. Elles s'enracinent dans un ensemble de facteurs de risque étroitement imbriqués selon les dimensions : relationnelle, conflictuelle, sociaux cognitif, environnementale et socioéconomique, produisant, chez les femmes, des effets profonds qui impactent à la fois le physique, la vie psychologique, la sexualité, les comportements et les trajectoires de vie.

L'autre apport de l'étude réside dans le sentiment d'injustice qui occupe une place centrale dans les récits des participantes : il naît du rejet de l'ingérence familiale, de la domination masculine, du contrôle des ressources et de la non-reconnaissance du travail domestique et de la double journée des femmes. Il s'ancre dans des normes de justice de genre fondées sur l'égalité, le respect, le mérite et la reconnaissance des efforts. Ce sentiment d'injustice ne reste pas neutre, il est accompagné de diverses réactions émotionnelles intenses (colère, tristesse, frustration, mépris ressenti, désespoir) et se traduit par des comportements variés (pleurs, agressivité verbale, silence protecteur, retrait, recherche de soutien, projet de quitter la relation ou acceptation contrainte pour

les enfants), illustrant une tension permanente entre désir de justice et contraintes sociales et familiales. Ces réactions peuvent en retour générer des conflits permanents entre les partenaires.

La présente étude met en évidence l'importance d'articuler l'analyse des violences conjugales à celle du sentiment d'injustice afin de mieux saisir l'expérience vécue des femmes. Les résultats montrent que les violences ne produisent pas seulement des atteintes physiques et psychologiques, mais génèrent également un profond sentiment d'injustice qui structure les perceptions, les réactions et les trajectoires des victimes. En intégrant cette dimension subjective, la recherche apporte un éclairage complémentaire aux connaissances existantes et souligne la nécessité de dispositifs de prévention et de prise en charge qui tiennent compte non seulement des violences subies, mais aussi du besoin de reconnaissance, de justice et de réparation exprimé par les femmes.

5.Liste Bibliographique:

1. Bouzid, B. (2016). La violence conjugale en Algérie : Étude sur les effets, les facteurs et les vécus des victimes. Revue des Études Humaines et Sociales d'Oran, 14(1), 123-140
2. DUBET, F., Duru-Bellat, M. (2004). Qu'est-ce qu'une école juste ? Revue française de pédagogie, 2004, 146, pp.105-114.https://shs.hal.science/halshs-00004919v1/document
3. Dubet, F. (2005). Propositions pour une syntaxe des sentiments de justice dans l'expérience de travail. *Revue française de sociologie, 46*(3), 495–528. https://doi.org/10.3917/rfs.463.0495
4. Imoudache, K. (2024). Violence conjugale, Pour un projet sociétal. Revue Afak Des Sciences, 09(03), 532-546. https://asjp.cerist.dz/en/article/246530
5. LAFAYE, C., (2017). *« Ce qui est intolérable, il ne faut pas le tolérer » : Sentiments d'injustice et usage de la violence illégale*. Dans H. Moussa & I. Melliti (dir.), *Injustices. Pour une sociologie du bien commun et des frustrations*. Tunis : PU. Récupéré de https://hal.science/hal-01523508v2
6. LE SQUER, L. (2022). *État des lieux des connaissances des femmes sur les moyens qui existent pour lutter contre les violences faites aux femmes* [thèse de doctorat en médecine]. Université d'Angers. https://dune.univ-angers.fr/system/files/depots/19012756/2022MCEM14793/14793F.pdf
7. L'Organisation Mondiale de la Santé. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève.
8. L'Organisation mondiale de la Santé. (2025). *Le bilan est lourd : 840 millions de femmes sont victimes de violences conjugales ou sexuelles.* Organisation Mondiale de la Santé. Consulté le 20 Novembre 2025 sur https://www.who.int/fr/news/item/19-11-2025-lifetime-toll--840-million-women-faced-partner-or-sexual-violence